

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

ASTORIT

Date d'impression : 02.07.2014

Révision: 01.07.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** PolyPrimer schwarz
- **Code du produit:** *Produit de peinture pour plastiques*
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Ne convient pas pour du polyethylene.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Produit de peinture
Utiliser uniquement sur des substrats résistants aux solvants.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ASTORIT AG
Kobiboden 4
CH-8840 Einsiedeln
Telefon: +41 (0)55 418 75 00
Telefax: +41 (0)55 418 75 01
mailto:safety@astorit.ch
- **Service chargé des renseignements:** *Abteilung Produktsicherheit*
- **Numéro d'appel d'urgence:** +41 (0)55 418 76 60

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



flamme

Flam. Liq. 3 H226 *Liquide et vapeurs inflammables.*



danger pour la santé

STOT RE 2 H373 *Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.*

Asp. Tox. 1 H304 *Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.*



Acute Tox. 4 H312 *Nocif par contact cutané.*

Acute Tox. 4 H332 *Nocif par inhalation.*

Skin Irrit. 2 H315 *Provoque une irritation cutanée.*

Eye Irrit. 2A H319 *Provoque une sévère irritation des yeux.*

STOT SE 3 H335 *Peut irriter les voies respiratoires.*

Aquatic Chronic 3 H412 *Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R20/21-48-65: *Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*



Xi; Irritant

(suite page 2)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

ASTORIT 

Date d'impression : 02.07.2014

Révision: 01.07.2014

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 1)

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R10: Inflammable.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

xylène

éthylbenzène

· **Mentions de danger**

Liquide et vapeurs inflammables.

Nocif en cas de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un médecin en cas de malaise.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique:** Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Reg.nr.: 01-2119488216-32-xxxx	xylène ☒ Xn R20/21-65; ☒ Xi R38 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	20-45%
CAS: 90989-38-1 EINECS: 292-694-9 Reg.nr.: 01-2119486136-34-xxxx	hydrocarbures aromatiques en C8 ☠ T Carc. Cat. 2, Muta. Cat. 2 R45-46 ⚠ Muta. 1B, H340; Carc. 1B, H350	20-45%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Reg.nr.: 01-2119485493-29-xxxx	acétate de n-butyle R10-66-67 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	10-30%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4	éthylbenzène ☒ Xn R20; ☠ F R11 ⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 4, H332	2-4%
CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26-0006	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700) ☒ Xi R36/38; ☒ Xi R43; ☠ N R51/53 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317	≤ 2,5%
CAS: 9003-36-5 NLP: 500-006-8 Reg.nr.: 01-2119454392-40	Bisphenol F-Epoxidharz ☒ Xi R38; ☒ Xi R43; ☠ N R51/53 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; H401	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincez la bouche avec de l'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Nausées

Perte de connaissance

Manifestations allergiques

· **Risques**

Risque d'œdème pulmonaire.

Risque de pneumonie.

(suite page 4)

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 3)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Monoxyde de carbone (CO)
dioxyde de carbone
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 5)

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 4)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Matériau approprié pour réservoirs et conduites: acier spécial.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 870 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm H B;
--------------	--

123-86-4 acétate de n-butyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 960 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 480 mg/m ³ , 100 ppm SSc;
--------------	--

100-41-4 éthylbenzène

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 220 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 220 mg/m ³ , 50 ppm H OI B;
--------------	---

- **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

1330-20-7 xylène

BAT (Suisse)	1,5 g/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Methyl-Hippursäure 1,5 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Xylol
--------------	--

100-41-4 éthylbenzène

BAT (Suisse)	1,5 mg/l Substrat d'examen: Sang complet Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Ethylbenzol 2 g/g Kreatinin Substrat d'examen: Urine Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail Paramètre biologique: Mandelsäure plus Phenylglyoxylsäure
--------------	--

(suite page 6)

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 5)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Filtre A

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc fluoré (Viton)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Visqueuse

Couleur: Noir

· **Odeur:** Aromatique/Typique

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

· **Point d'éclair**

Non déterminé.

(suite page 7)

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 6)

· Température d'inflammation:	
<i>Température de décomposition: Non déterminé.</i>	
· Auto-inflammation:	<i>Non déterminé.</i>
· Danger d'explosion:	<i>Non déterminé.</i>
· Densité à 25 °C:	<i>1,28 g/cm³</i>
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	<i>Non déterminé.</i>
· Viscosité:	
<i>Dynamique:</i>	<i>Non déterminé.</i>
· Autres informations	<i>Pas d'autres informations importantes disponibles.</i>

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

- **Stabilité chimique**

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*

- **Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux agents d'oxydation.

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.

- **Conditions à éviter** *Gel/chaleur*

- **Matières incompatibles:** *alcools*

- **Produits de décomposition dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Hydrocarbures

Aldéhydes

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1330-20-7 xylène		
Oral	LD50	4300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (lapin)
25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)		
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **de la peau:** *Irrite la peau et les muqueuses.*

- **des yeux:** *Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.*

- **Sensibilisation:** *Sensibilisation possible par contact avec la peau.*

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

(suite page 8)

CH/FR

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

Irritant

(suite de la page 7)

12 Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700)

EC50 (statique) | 1,7 mg/kg (daphnia) (Immobilisation Acute 48h)

- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN1263

· **Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

UN1263 PEINTURES

· **IMDG, IATA**

PAINT

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

ASTORIT 

Date d'impression : 02.07.2014

Révision: 01.07.2014

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 8)

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe** 3 Liquides inflammables.
· **Étiquette** 3

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Polluant:** Non

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:** 30

· **No EMS:** F-E,S-E

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· **Quantités limitées (LQ)** 5L

· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

· **Catégorie de transport** 3

· **Code de restriction en tunnels** D/E

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ)** 5L

· **Excepted quantities (EQ)** Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN1263, PEINTURES, 3, III

15 Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 10)

CH/FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

ASTORIT 

Date d'impression : 02.07.2014

Révision: 01.07.2014

Nom du produit: PolyPrimer schwarz

(suite de la page 9)

- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H340 Peut induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
 R11 Facilement inflammable.
 R20 Nocif par inhalation.
 R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
 R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 R38 Irritant pour la peau.
 R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 R45 Peut provoquer le cancer.
 R46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
 R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit

· **Contact:** astorit@astorit.ch

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Muta. 1B: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 1B

Carc. 1B: Carcinogenicity, Hazard Category 1B

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 2

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3